

Demande d'offre

Zurich assurance responsabilité civile professionnelle pour fiduciaires, conseillers d'entreprises, experts-comptables/réviseurs et professions similaires

Les réponses doivent être complètes et conformes à la vérité. Si des faits importants sont omis ou communiqués de façon inexacte (violation de l'obligation de déclarer), Zurich Compagnie d'Assurances SA (Zurich) peut résilier le contrat (si conclu). Dans ce cas, l'obligation de Zurich de verser des prestations s'éteint également pour les sinistres déjà survenus lorsque le fait qui a été l'objet de la réticence a influé sur la survenance ou l'étendue du sinistre (art. 6 LCA [Loi fédérale sur le contrat d'assurance]). Dans le cadre de ce questionnaire, le terme «preneur d'assurance» désigne l'ensemble des entreprises à assurer, y compris toutes les filiales. Si des réponses ne s'appliquent qu'à des parties du groupe d'entreprises à assurer, il convient de le mentionner en conséquence. Si vous manquez de place pour répondre à certaines questions, veuillez utiliser une feuille séparée.

1 Informations générales concernant le preneur d'assurance/demandeur

a) Veuillez indiquer le nom, l'adresse, le site Internet et les interlocuteurs de l'avocat/de l'étude:

Nom et adresse

Site Internet

Interlocuteur pour les questions d'assurance:

Nom

Téléphone

E-mail

Langue des documents: all fra ita

Mode de paiement: annuel semestriel (+ 1.25%) trimestriel (+ 1.875%)

Souhaitez-vous une participation aux excédents après quatre années d'assurance complètes (40% sur 50% de la prime payée) Oui Non

b) Veuillez indiquer toutes les entreprises (filiales) et succursales à assurer en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein:

c) Veuillez indiquer les éventuelles succursales/filiales à l'étranger:

d) Etes-vous membre de la Chambre fiduciaire suisse?
(Zurich accordera sur la prime un rabais d'association de 20%)

Oui Non

e) Etes-vous membre de l'Association of Management Consultants Switzerland (ASCO)?
(Zurich accordera sur la prime un rabais d'association de 20%)

Oui Non

f) Etes-vous membre d'une autre association?

Oui Non

Si oui, laquelle?

2 Questions générales sur le risque

2.1 Les activités professionnelles à assurer sont-elles ou étaient-elles déjà assurées par la Zurich Compagnie d'Assurances SA (Zurich) ou une autre compagnie?

Oui Non

Si oui

Société

N° de police

Période

2.2 Une demande pour les risques à assurer a-t-elle déjà été refusée ou l'acceptation ou le maintien d'une police a-t-elle/il été subordonné(e) à des conditions aggravées?

Oui Non

Si oui, veuillez en indiquer les raisons et la société.

2.3 Au cours des cinq dernières années, des prétentions en dommages-intérêts qui seraient comprises dans la couverture d'assurance souhaitée ont-elles déjà été formulées à votre rencontre ou celle de vos collaborateurs ou avez-vous connaissance de circonstances qui pourraient entraîner une prétention en dommages-intérêts?

Oui Non

Si oui, veuillez en indiquer le motif, la date, le montant du dommage en CHF ainsi que la société.

3 Activité(s) professionnelle(s) à assurer

Pour chaque groupe professionnel, veuillez indiquer ci-après la répartition des **postes en pourcentage** dans les catégories de personnel mentionnées.

- **Propriétaires/associés/partenaires/responsables de mandats/conseillers:** Les propriétaires, associés, partenaires, responsables de mandats sont tous les associés du preneur d'assurance et des entreprises coassurées. Les conseillers sont des personnes physiques dont le rôle est de conseiller le preneur d'assurance et les entreprises coassurées et qui sont intégrées à l'entreprise.
- **Personnel qualifié:** Les personnes qualifiées sont des personnes physiques qui, dans le cadre d'une relation contractuelle de travail et en vertu de leur formation et de leur expérience, exercent avec beaucoup d'autonomie une activité au service du preneur d'assurance ou des entreprises coassurées.
- **Personnel administratif (personnel qualifié instruit et surveillé):** Les personnes qualifiées administratives (personnes qualifiées instruites et surveillées) sont des personnes physiques qui travaillent pour le preneur d'assurance ou l'entreprise coassurée dans le cadre d'une relation de travail contractuelle et ne disposant pas de la même autonomie que le personnel qualifié.

Groupes professionnels assurables (veuillez cocher les groupes professionnels souhaités)	Propriétaires/associés/partenaires/ responsables de mandats/conseillers	Personnel qualifié	Personnel administratif (personnel qualifié instruit et surveillé)
<input type="checkbox"/> Fiduciaire ¹	en % <hr/>	en % <hr/>	en % <hr/>
<input type="checkbox"/> Fiduciaire ¹ dans la Principauté du Liechtenstein	en % <hr/>	en % <hr/>	en % <hr/>
<input type="checkbox"/> Médiateur	en % <hr/>	en % <hr/>	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Conseiller fiscal	en % <hr/>	en % <hr/>	en % <hr/>
<input type="checkbox"/> Comptable	en % <hr/>	en % <hr/>	en % <hr/>
<input type="checkbox"/> Fiduciaire en affaires immobilières	en % <hr/>	en % <hr/>	en % <hr/>

Groupes professionnels assurables (veuillez cocher les groupes professionnels souhaités)	Propriétaires/associés/partenaires/ responsables de mandats/conseillers	Personnel qualifié	Personnel administratif (personnel qualifié instruit et surveillé)
<input type="checkbox"/> Gérant d'immeubles	en %	en %	en %
<input type="checkbox"/> Conseiller fiscal sans brevet d'avocat	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Experts-comptables/réviseur	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Conseiller d'entreprises	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Expert d'assurances pension	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Intermédiaire en assurances non lié ²	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Conseiller de maîtres d'ouvrage et fiduciaire de maîtres d'ouvrage	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Gérant de fortune/conseiller en placement ³	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Distributeur de placements collectifs de capitaux	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Représentant de placements collectifs de capitaux étrangers	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Autres ⁴	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Pourcentage total des postes occupés par du personnel de secrétariat purement administratif en %			

Les stagiaires ainsi que les apprentis sont assurés sans prime et n'ont pas besoin d'être déclarés.

Si les personnes à assurer doivent être nommément mentionnées dans la police, veuillez nous faire parvenir une feuille annexe sur laquelle vous ferez figurer le tableau ci-dessus.

- ¹ La couverture principale pour dommages économiques purs inclut aussi l'activité de trustee ou de protector d'entités fiduciaires et de trusts.
- ² Si la couverture est souhaitée au titre d'intermédiaire d'assurances non lié, veuillez communiquer sur une feuille annexe les informations suivantes:
- nom et numéro de registre de tous les intermédiaires autorisés par la FINMA/FMA;
 - En cas de non-inscription au registre, avez-vous suivi une formation reconnue par la FINMA/FMA?
 - Si ce n'est pas le cas, joindre la décision de la FINMA/FMA à l'issue des vérifications préalables à l'inscription au registre des intermédiaires;
 - Le demandeur a-t-il signé un contrat de coopération avec Zurich?
- ³ jusqu'à max. 500% et chiffre d'affaires < CHF 2,5 millions
- ⁴ décrire svp

Déclaration de mutation (pour les fiduciaires basés dans le canton du Tessin, cette déclaration est obligatoire)

Souhaitez-vous obtenir chaque année une déclaration de mutation vous permettant de nous communiquer les éventuels changements au sein du personnel: intégration/abandon de filiales, activités professionnelles ou changements des mandats de l'activité en tant qu'organe de personnes morales ou en tant que trustee ou protector? Oui Non

4 Sommes d'assurance et franchises

a) Dommages économiques purs

Somme d'assurance souhaitée pour des dommages économiques purs

- CHF 1 mio.
- CHF 2 mio.
- CHF 3 mio.
- CHF 5 mio.
- CHF 10 mio.
- CHF

S'il existe une somme d'assurance minimale légalement prescrite, veuillez l'indiquer:

CHF

Franchise souhaitée pour des dommages économiques purs

- 5% du dommage, au max. CHF 25'000
- 10% du dommage, au max. CHF 50'000
- 20% du dommage, au max. CHF 50'000
- 20% du dommage, au max. CHF 100'000

- le montant fixe de CHF

S'il existe une franchise maximale légalement prescrite, veuillez l'indiquer:

CHF

b) Lésions corporelles et dégâts matériels (en relation uniquement avec des dommages économiques purs assurables)

Somme d'assurance souhaitée pour les lésions corporelles et les dégâts matériels

- CHF 3 mio.
- CHF 5 mio.

- CHF

Franchise souhaitée pour les lésions corporelles et les dégâts matériels

- CHF 100
- CHF 1'000

5 Extensions de votre couverture d'assurance

Souhaitez-vous une couverture d'assurance pour une ou plusieurs des extensions de couverture suivantes?

- Protection juridique en cas de procédure pénale, disciplinaire ou administrative
Somme d'assurance souhaitée: CHF 250'000 CHF 500'000
Une franchise s'élevant à 10% du dommage, au max. CHF 25'000 s'applique systématiquement
- Couverture en cas de faute grave
- Escrow Agent (objets de valeur)
- Software Escrow Agent
- Actes punissables
- Activité en tant qu'organe de personnes morales et en tant que trustee ou protector d'entités fiduciaires et de trusts
Si oui, veuillez remplir le questionnaire annexe

Activité de liquidation étendue

- Liquidateur selon le CO/CC Oui Non
- Liquidateur, administrateur ou administrateur extraordinaire de faillite de sociétés ouvertes au public⁵ et d'entreprises multinationales⁶ Oui Non

Quelles personnes effectuent des liquidations selon le CO/CC ou acceptent des mandats de liquidateur, d'administrateur ou d'administrateur extraordinaire de faillite de sociétés ouvertes au public⁵ et d'entreprises multinationales⁶?

Nom et prénom

Formation

Pratique professionnelle de/à

CV inclus

Conseil fiscal étendu

- Conseiller fiscal de sociétés ouvertes au public⁵ et d'entreprises multinationales⁶ Oui Non

Quelles personnes fournissent des conseils fiscaux aux sociétés ouvertes au public⁵ et entreprises multinationales⁶?

Nom et prénom

Formation

Pratique professionnelle de/à

CV inclus

Activité de révision étendue

- Expert-comptable/réviseur d'entreprises, institutions ou collectivités qui sont soumises à la FINMA ou à la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) en tant qu'autorité de surveillance spéciale légale ou expert-comptable/réviseur de sociétés ouvertes au public⁵ Oui Non

Quelles personnes réalisent les activités de révision précitées?

Nom et prénom

Formation/diplôme

Numéro de registre ASR

Pratique professionnelle de/à

CV inclus

⁵ **Sociétés ouvertes au public:** On entend par sociétés ouvertes au public les sociétés qui

a) ont des titres de participation cotés en bourse;

b) qui sont débitrices d'un emprunt par obligations;

c) dont les actifs ou le chiffre d'affaires représentent 20% au moins de ceux/celui des comptes de groupe d'une société remplissant l'un des critères a) ou b).

⁶ **Entreprise multinationale:** Une entreprise, ayant son siège principal en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein, est qualifiée en tant que multinationale, lorsque une partie considérable de son chiffre d'affaires est réalisé au moyen d'entités étrangères. Les chiffres d'affaires générés en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein ne sont pas considérés comme réalisés à l'étranger (respectivement, ne sont pas pris en compte réciproquement).

6 Relations commerciales avec mandats aux Etats-Unis

Existe-t-il des relations commerciales avec des citoyens américains (personnes privées) ou des entreprises américaines (y compris filiales d'entreprise dont le siège est aux Etats-Unis)? Oui Non

Si oui:

- Les prestations en matière fiscale sont-elles proposées aux personnes physiques et entreprises imposables aux Etats-Unis? Oui Non
- Les déclarations d'impôt à l'attention des personnes physiques et entreprises imposables aux Etats-Unis sont-elles transmises aux Etats-Unis? Oui Non
- Le chiffre d'affaires est-il réalisé à plus de 50% par des clients des Etats-Unis? Oui Non

7 Qualifications techniques/professionnelles

Veillez indiquer ci-après vos qualifications professionnelles ainsi que celles des autres propriétaires/associés/partenaires/responsables de mandats/conseillers ou veuillez joindre le CV de ces personnes:

Nom et prénom	Position	Centre de formation/ année de diplôme	Genre de diplôme ⁷	Pratique professionnelle de/à
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

⁷ En l'absence de diplôme d'études supérieures/d'une haute école/d'autorisation officielle pour les activités à assurer, veuillez joindre un CV détaillé sur lequel figure la qualification obtenue pour l'activité/les activités à assurer ou l'expérience suffisante dans le domaine correspondant.

Agence Zurich (à remplir par l'agence)

Agence	Conseiller
Adresse	VTG (PB1)
NPA/lieu/canton	PB2
Téléphone	Vst.

Dispositions finales et signature

Les réponses doivent être complètes et conformes à la vérité. Si des faits importants sont omis ou communiqués de façon inexacte (violation de l'obligation de déclarer), Zurich Compagnie d'Assurances SA (Zurich) peut résilier le contrat (si conclu). Dans ce cas, l'obligation de Zurich de verser des prestations s'éteint également pour les sinistres déjà survenus lorsque le fait qui a été l'objet de la réticence a influé sur la survenance ou l'étendue du sinistre (art. 6 LCA [Loi fédérale sur le contrat d'assurance]).

Dans le cadre de ce questionnaire, le terme «preneur d'assurance» désigne l'ensemble des entreprises à assurer, y compris toutes les filiales. Si des réponses ne s'appliquent qu'à des parties du groupe d'entreprises à assurer, il convient de le mentionner en conséquence.

Si vous manquez de place pour répondre à certaines questions, veuillez utiliser une feuille séparée.

Lieu, date

Signature